

Rapid

Remorque

Possibilité et dispositif de transport



Technique de tonte ☐

Récolte de fourrage ☐

Technique de mulching ☐

Préparation du sol ☐

Nettoyage ☐

Déneigement ☐

Transport ☒

Applications spéciales ☐



			REX	MONDO M091	MONDO M141	KIPOS M141	URI E041	SWISS	MONTA M141	MONTA S141	MONTA M161	MONTA S161	MONTA M231	MONTA S231	VAREA M142	VAREA S142	VAREA M162	VAREA S162	VAREA M231	VAREA S231	ORBITO
MODÈLE DE PORTE-OUTILS																					
Désignation de l'accessoire	N° d'art.																				
Remorque, Deves charge utile 400 kg	7162		-	•	•	-	•	-	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	-
Options																					
Dispositif d'attelage	261520		-	•	•	-	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dispositif d'attelage	269860		-	-	-	-	-	-	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	-	-	-
Dispositif d'attelage	269865		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•	•	-

Principaux domaines d'utilisation



Les remorques servent généralement à des applications secondaires.

Le système de changement sans outil et l'utilisation du même porte-outils font leur preuve dans les domaines suivants:

- Horticulture et aménagement paysager
- Culture maraîchère
- Arboriculture fruitière
- Agriculture
- Entretien des aires

Transport de l'opérateur et de matériel

La remorque est équipée d'une surface de chargement à basculement manuel pour transporter des biens et du matériel.

Des volets rabattables individuellement sur le côté permettent de charger la remorque facilement. Le mécanisme de bascule de la surface de chargement, quant à lui, autorise un déchargement en tout confort. Un siège réglable est monté pour transporter l'opérateur.

Le frein de la remorque peut être utilisé par l'opérateur en actionnant une pédale faisant office de frein de service supplémentaire ou il peut être fixé comme frein de stationnement.

Construction simple et pratique

La remorque mono-axe est reliée au porte-outils mono-axe à l'aide du timon et du dispositif d'attelage.

Le train roulant comporte une surface de chargement basculante alors que le siège réglable pour l'opérateur est monté sur le timon.

Pour une utilisation sur route, il faut observer les dispositions légales en vigueur sur le lieu d'utilisation.

